



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Saint-Omer

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Région Hauts-de-France
Affaire suivie par : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions
Industrielles – Camille Lepoint
03 28 23 81 57
clepoint@agateco.onmicrosoft.com
Sous préfecture de Saint-Omer
Pôle développement économique et durable
Affaire suivie par : Delphine Rommelaere
03 21 11 12 29
delphine.rommelaere@pas-de-calais.gouv.fr

Saint-Omer, le 2 février 2022

Compte-rendu de la réunion du 24 juin 2021 **Comité de Suivi de Site (CSS) d'EQIOM** **Salle des fêtes Michel Berger de Lumbres**

Présents :

M. THIRARD, sous-préfet de Saint-Omer, accompagné de Mme ROMMELAERE
M. LEFRANCOIS, représentant le DREAL, responsable du secrétariat du SPPPI
M. LELIEVRE, conseiller municipal, Commune de Lumbres
M. DELATTRE, maire, Commune d'Elnes
M. COUSIN, directeur d'EQIOM Lumbres
M. CODRON, coordinateur Santé sécurité d'EQIOM Lumbres
Mme DESQUIREZ, comité d'établissement d'EQIOM – Lumbres
M. BOULEUX, comité d'établissement d'EQIOM – Lumbres
M. DEBOVE représentant le SDIS du Pas-de-Calais

Excusés :

Mme GANAYE, présidente de l'APNSE
Mme DELAISSE, coordinateur environnement d'EQIOM – Lumbres

Guillaume THIRARD, sous-préfet de Saint-Omer remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation au CSS d'EQIOM.

Ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la réunion du 29 septembre 2020
- Bilan 2020 de la DREAL
- Présentation du bilan 2020
- Rappel sur le Plan Particulier d'Intervention
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2020

La dernière réunion du CSS EQIOM s'est tenue le 29 septembre 2020. Monsieur le sous-préfet demande si le compte-rendu appelle des observations. Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

<http://www.css-littoralnpdc.fr/content/download/3827/52108/version/2/file/CR+CSS+EQIOM+2019+sign%C3%A9.pdf>

2. Présentation DREAL

M. LEFRANCOIS réalise un panorama synthétique des grandes actions de l'inspection de l'environnement des installations classées pour la protection de l'environnement pour 2020.

<http://www.css-littoralnpdc.fr/Services-en-ligne/Espace-documentaire/Documents-a-telecharger/Documents-de-reunions/CSS-d-HOLCIM-a-Lumbres/Reunion-du-29-septembre-2020/Bilan-DREAL>

3. Présentation du bilan 2020

M. COUSIN présente le bilan 2020 pour l'entreprise EQIOM :

<http://www.css-littoralnpdc.fr/Services-en-ligne/Espace-documentaire/Documents-a-telecharger/Documents-de-reunions/CSS-d-HOLCIM-a-Lumbres/Reunion-du-29-septembre-2020/Presentation-EQIOM>

Diapositive 4 :

Les problématiques NOx :

En 2020, il y a eu un peu plus de dépassements que les années précédentes, dépassements dus à des taux de fiabilité des fours, notamment du four n°5. Le changement du refroidisseur a modifié le comportement mécanique du four, qui a par ailleurs subi des casses mécaniques.

Le COVID a aussi eu des impacts. En effet, en raison de la situation sanitaire, des arrêts entraînant des redémarrages où l'on chauffe plus, générant ainsi davantage de NOx et de NH3 dans le cadre de leurs abattements, ont eu lieu.

La nouvelle régulation, notamment la mise en place d'automatismes de contrôle sur les NOx, a aussi généré, dans le cadre du réglage, quelques dépassements.

En moyenne, les résultats ne sont pas moins bons que les années précédentes.

S'agissant des poussières, les résultats sont très bons, avec toutefois quelques désordres sur les filtres du four n°5 (colmatage de brèches réalisé).

Sur le four n°4 on observe une légère tendance à la hausse, liée à des déboîtements des manches.

Quand ça dérive, le four doit être arrêté. Ainsi en 2021, le four n°5 a été stoppé à deux reprises.

Une bonne disponibilité des analyseurs a été constatée.

Sur les poussières diffuses, les résultats sont moins bons que les années précédentes, sans doute en raison d'une année très sèche.

Des modifications ont été apportées au four n°5: raccourcissement et briquetage neuf sur la moitié du four et induisent des changements dans son pilotage.

Il est indiqué qu'il n'y a pas eu plus de plaintes de riverains.

A la demande de M.LELIEVRE, il est confirmé que le nombre de salariés est stable.

M. COUSIN rappelle que le design des échappements des camions a été modifié en envoyant au sol l'air ce qui conduit au ré-envol de poussières.

Diapositive 5 :

Émulsion = eaux polluées de solvants

En termes d'utilisation de combustibles de substitution, 2020 est une année en retrait, 135 000 T en 2019 contre 121 803T en 2020. Cela est dû au confinement. Compte-tenu de l'arrêt de l'exutoire habituel lié à la crise sanitaire, la cimenterie a accepté du coke moulu de GRAFTECH. La cimenterie reçoit 121 camions de combustibles de substitution par semaine soit environ 6 000 à l'année, pour 8 camions refusés.

La DREAL examinera le cas du refus du 22 juin 2020 lié à une température produit >70 °C.

Diapositive 6 :

La jauge Owen identifiée "Michel" se trouve près du château d'eau, la "Prudhomme" située à 400 m de l'usine est près du centre équestre, et la dernière se situe au niveau de la communauté de communes du pays de Lumbres (jauge "CCPL"), elle a remplacé la jauge "Camus".

M. COUSIN précise que la jauge "Michel", à 100 m de l'usine, est sous les vents de l'activité du site et est, de fait, la plus impactée. La démolition des tours de la cité Cordonnier a également pu avoir un impact.

La jauge "CCPL" est assez élevée alors qu'elle n'est pas sous les vents dominants. La teneur en oxyde de calcium (CaO) des poussières est une donnée représentative puisque le CaO est une composante du ciment. Le reste des poussières peut être issu d'autres exploitations.

M. DELATTRE indique que sur Elnes, il n'y a pas de plaintes ni de remarques.

Il y a eu globalement moins de plaintes que les années précédentes. Concernant les réclamations sur les poussières, elles sont dues :

- en juin : au redémarrage d'un filtre après maintenance ;
- en février : à la casse d'une vanne sur silo.

Pour le reste, il s'agit principalement des poussières diffuses émises lors du chargement/déchargement du gypse.

Les plaintes concernant le bruit sont liées à la casse des briques dans le four.

Enfin la plainte odeur est due à un redémarrage four en juillet.

Diapositive 7 :

Pour mesurer les retombées de métaux lourds, dioxines et furanes, 4 stations de bryophytes¹ ont été mises en place autour du site. Les plantes sont récoltées un an après avoir été plantées et analysées. Les mesures de 2019 n'ont pas révélé de retombées significatives de dioxines et furanes sur l'ensemble des stations analysées. La société EVADIES effectue désormais ce suivi, mais ce sont les mêmes personnes depuis 2004. Le suivi va basculer sur un suivi des graminées avec un protocole spécifique. Les deux mesures sont maintenues en parallèle.

Diapositive 11 :

Au niveau des investissements pour la sûreté des installations, l'exploitant teste la fiabilisation des capteurs de détection et de protection incendie pour ne pas avoir de déclenchement intempestif. Le déclenchement reste manuel, à partir de la salle de contrôle. La détection/protection incendie de 3 salles électriques va être remplacée.

¹ Les bryophytes sont des mousses qui ont la particularité de se nourrir uniquement dans l'air, elles absorbent les pollutions diffuses et font acte d'accumulateur des polluants.

Diapositive 12 :

L'exploitant a travaillé sur l'amélioration de la communication/information du personnel dans le cadre de la séquence Plan d'Opération Interne (POI). L'exploitant utilise désormais un système d'envoi de SMS qui améliore la réactivité (remplace le système d'appel automatique antérieur très long). Il a d'ailleurs été testé par inadvertance un samedi.

Diapositive 14 :

L'exploitant va déployer un système d'extinction CO₂ automatique en 2021, nécessité de fiabilité sur les silos fluff et coke.

4. Rappel sur le Plan Particulier d'Intervention

M. LEFRANÇOIS rappelle que le sujet du Plan Particulier d'Intervention (PPI) n'a pas été évoqué parce que le site n'est pas concerné par l'obligation de sa mise en œuvre vu la nature des risques rencontrés.

5. Questions diverses

M. LEFRANCOIS indique que l'évolution du site devra être abordée lors du prochain CSS.

Le SDIS a participé à l'exercice POI qui s'est très bien passé. M. DEBOVE rappelle la nécessité de mettre à jour le plan Plan ETAbblissement Repertoriés (ETARE). L'objectif principal de ce plan est de définir l'organisation de l'intervention des services d'incendie et de secours et de permettre au commandant des opérations de secours la prise de décisions immédiates. M. COUSIN indique que l'entreprise a davantage de contacts avec le SDIS et s'en félicite. Il confirme également que le plan a été transmis.

Il est rappelé que le CSS doit aborder les aménagements réalisés, à venir ou projetés autour du site. Les collectivités ont été invitées à s'exprimer sur ce point.

Concernant les aménagements autour du site, M. COUSIN cite les aménagements évoqués avec la CCPL (aménagements de liaisons douces, d'un parking autour de la gare).

M. CODRON évoque le projet du parc naturel régional (PNR) des caps et marais d'opale (Géoparc) avec "le chemin de la craie", dont les fonds lui ont été transférés. L'objectif de ce projet est de faire découvrir la géologie locale au plus grand nombre.

La visite du site est évoquée tant pour les scolaires que pour le grand public.

Enfin, la représentativité des riverains est évoquée, cela nécessitera de se rapprocher des collectivités concernées.

Pour clore la réunion, Monsieur le sous-préfet de Saint-Omer remercie l'ensemble des participants.

Le sous-préfet,



Guillaume THIRARD